

NOTE SUR LES ÉLECTIONS EN BELGIQUE

Le 25 mai 2014 se sont tenues en Belgique des élections européennes, fédérales et régionales. Il va de soi que dans les prochains numéros nous accorderons une attention toute particulière à ces élections et à la formation des nouveaux gouvernements en Belgique.

LA RÉDACTION

POLITIQUE

DES «F-35» DANS LES CIEUX BELGES ET NÉERLANDAIS ?

Lors de la publication du budget 2014 à La Haye en septembre 2013, la ministre néerlandaise de la Défense, la libérale Jeanine Hennis-Plasschaert, a annoncé que les Pays-Bas se portent acquéreur de 37 avions de chasse *Lockheed-Martin F-35 «Lightning II»*. Le gouvernement a prévu un budget de 4,5 milliards d'euros pour l'achat des avions et quelque 270 millions d'euros annuels pour les coûts opérationnels. Le remplacement des F-16 actuels, qui malgré les rallonges et les adaptations techniques arrivent en bout de vie, devrait débuter en 2023.

Cette décision a mis un terme à plusieurs années de tergiversations politiques et économiques. Elle va dans le sens des efforts diplomatiques et des pressions exercées par Washington et l'avionneur *Lockheed Martin*, où l'engagement néerlandais a suscité le soulagement.

Lancé au début des années 2000, le programme concernant un nouvel avion de chasse du consortium *Joint Strike Fighter* réuni autour de *Lockheed Martin* avait du plomb dans l'aile. Plusieurs années de retard dans le développement, des défauts techniques (l'avion ne serait pas aussi «furtif» sur les écrans de radar que prévu initialement) et surtout le coût de production en forte hausse de 70% avaient provoqué un débat parfois houleux aux Pays-Bas sur l'opportunité d'opter pour cet avion. Comme l'ont fait d'autres pays, le Canada et le Danemark par exemple, les Pays-Bas ont un temps pensé

porter leur choix sur un autre appareil, et le projet du consortium *Eurofighter*, un concurrent du *Joint Strike Fighter*, a plusieurs fois été cité.

Lors du «Discours du trône» présentant le budget à la nation, le gouvernement de La Haye a motivé son choix du F-35 comme avion de combat des forces armées néerlandaises «sur la base d'arguments opérationnels, financiers et économiques» et a indiqué que des appareils supplémentaires pourraient être achetés «si, compte tenu des paramètres financiers, une disponibilité est dégagée dans les prochaines années pour en acquérir davantage. Ce pourrait être le cas si les réserves de contingence ne sont pas totalement utilisées et si le prix du F-35 à l'unité (estimé à près de 122 millions d'euros) s'avère inférieur à celui prévu actuellement». Malgré cette porte entrouverte, on est loin des quelque 138 avions envisagés en 2002, lorsque les Pays-Bas et les entreprises néerlandaises avaient acquis pour plus de 1,7 milliard d'euros leur droit d'entrée au sein du consortium chargé de les développer.

Comme les Pays-Bas, la Belgique pourrait confirmer son intérêt pour l'acquisition de F-35. À l'instar de leurs voisins du nord, les Belges sont équipés depuis les années 1980 d'avions de chasse F-16 qui, après plus de 30 ans et des milliers d'heures de vol, devraient être remplacés d'ici 2025. Pour la Belgique comme pour les Pays-Bas, il s'agit de disposer d'appareils pleinement opérationnels et de se conformer aux attentes de l'Alliance atlantique. Le ministère de la Défense à Bruxelles a plusieurs fois fait savoir «qu'à un certain stade, la flotte existante devrait être remplacée» et le détenteur actuel du maroquin ministériel, le démocrate-chrétien flamand Pieter De Crem, a abondé dans ce sens en déclarant au Parlement en décembre 2013 que «si elle veut encore jouer un rôle au niveau international, il est incontestable que la Belgique doit maintenir sa capacité aérienne», sans quoi le pays perdra toute pertinence à l'égard de ses alliés «européens» et de l'OTAN. Cependant, le gouvernement Di Rupo I, qui a dû procéder à d'importantes coupes budgétaires, n'a pas voulu prendre de décision en la matière et a reporté le choix à la prochaine législature.

Pieter De Crem épargnera peut-être à Washington et à *Lockheed-Martin* les efforts déployés pour convaincre les Néerlandais. Peu d'observateurs doutent de sa nette préférence pour le *F-35* dont il envisagerait l'achat de 40 exemplaires. En 2009, *WikiLeaks* avait déjà publié un câble diplomatique allant dans ce sens. Il n'existe pas à l'heure actuelle d'estimation précise et officielle de ce que le renouvellement des avions de chasse pourrait coûter à la Belgique, mais, devant les députés, le ministre a affirmé que les avions pourraient coûter de 80 à 100 millions pièce. Cependant, Bruxelles n'étant pas partie prenante dans le consortium *Joint Strike Fighter*, le coût à l'unité devrait logiquement être plus élevé que celui que La Haye prévoit de débourser, et ces chiffres ne semblent donc pas réalistes. D'autres sources - partis politiques et organisations pacifistes opposés au projet - tablent sur un prix de 150 millions par avion, ce qui porterait l'ardoise totale à 6 milliards d'euros - hors coûts d'exploitation.

Jusque fin mars 2014, la préférence du ministre pouvait s'expliquer par les ambitions atlantiques que lui prêtaient de nombreux analystes. Plusieurs démarches et indiscretions donnaient en effet à croire que M. De Crem se voyait bien reprendre en octobre 2014 le flambeau de l'actuel secrétaire général de l'OTAN, le Danois Anders Fogh Rasmussen. Parlant plusieurs langues, Pieter De Crem est un atlantiste déclaré et était longtemps considéré par plusieurs chancelleries comme un bon candidat de compromis. Interrogé à ce sujet, l'intéressé n'a jamais souhaité commenter.

Enfin, selon la presse belge, il aurait également un dossier - épineux vis-à-vis de l'OTAN - à gérer: le chantier du nouveau siège de l'organisation à Bruxelles, mené par son ministère, prend du retard et le consortium chargé de le réaliser a demandé une rallonge. Certaines sources journalistiques avancent le chiffre de 245 millions d'euros, dont la majeure partie devrait être prise en charge par les pays membres, Washington ayant à cet égard-là également les épaules les plus larges.